

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00053 Numéro SIREN : 577 250 533 Nom ou dénomination : SABLE DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2018 sous le numéro de dépôt 7534



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SABLE DISTRIBUTION

La Tuilerie, Route du Mans
72300 SOLESMES

S.A.S. au capital de 1 100 000 €
R.C.S. LE MANS 577 250 533

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2017 au 28 Février 2018

Certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée, Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros


BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	47 020 504	21 310 805	25 709 698	23 224 911
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	505 225	230 785	274 440	273 904
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	231 508	230 785	722	187
FONDS COMMERCIAL (1)	273 717		273 717	273 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 812 339	21 080 020	13 732 319	11 131 850
TERRAINS	2 245 334	152 594	2 092 740	1 847 209
CONSTRUCTIONS	21 370 149	12 356 878	9 013 271	7 127 381
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 796 557	5 136 466	1 660 091	1 304 509
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 835 934	3 434 081	401 853	290 669
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				538 380
AVANCES ET ACOMPTE	564 362		564 362	23 700
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	11 702 939		11 702 939	11 819 156
PARTICIPATIONS	6 241 176		6 241 176	6 241 176
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	2 113 305		2 113 305	2 379 579
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 159 042		3 159 042	3 002 623
PRETS	20 964		20 964	33 161
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	168 449		168 449	162 615
ACTIF CIRCULANT	9 507 781	13 133	9 494 648	8 844 301
STOCKS ET EN-COURS	6 265 981		6 265 981	6 214 408
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	33 530		33 530	28 471
MARCHANDISES	6 232 450		6 232 450	6 185 936
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES				10 324
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 523 012	13 133	1 509 879	1 480 407
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	366 329	1 984	364 344	298 020
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 156 683	11 148	1 145 535	1 182 386
CREANCES DIVERSES (3)	1 348 428		1 348 428	738 644
DISPONIBILITES	165 039		165 039	189 776
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	205 317		205 317	210 740
TOTAL GENERAL	56 528 285	21 323 938	35 204 346	32 069 213
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			2 134 270	2 398 333
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 144 023	14 472 084
CAPITAL	1 100 000	1 100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	5 626 912	5 626 912
RESERVES	6 350 506	6 805 857
RESERVE LEGALE	110 000	110 000
AUTRES RESERVES	6 240 506	6 695 857
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 066 604	939 314
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	14 144 023	14 472 084
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	114 638	
PROVISIONS POUR RISQUES	114 638	
DETTES (1)	20 945 684	17 597 129
DETTES FINANCIERES (2)	13 102 510	8 950 732
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 917 810	8 444 760
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	184 700	505 972
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	212	
DETTES D'EXPLOITATION	7 231 270	7 519 321
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 223 318	4 579 144
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 885 139	2 810 715
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	122 812	129 462
DETTES DIVERSES	571 330	1 084 039
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	537 064	1 050 020
AUTRES DETTES DIVERSES	34 266	34 018
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	40 360	43 035
TOTAL GENERAL	35 204 346	32 069 213
(1) Dont à plus d'un an	8 693 760	5 818 972
Dont à moins d'un an	12 251 924	11 778 157
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 009 514	1 685 059


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	65 248 994	63 273 672
VENTES DE MARCHANDISES	63 348 836	61 456 513
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	59 298	72 253
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	896 540	847 370
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	64 304 675	62 376 137
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 543	
REPRISES SUR PROVISIONS		53 031
TRANSFERTS DE CHARGES	268 957	181 806
AUTRES PRODUITS	661 816	662 696
CHARGES D'EXPLOITATION	63 360 206	60 862 015
ACHATS DE MARCHANDISES	48 893 783	48 175 162
VARIATION DES STOCKS	(46 514)	(719 420)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	181 908	145 064
VARIATION DES STOCKS	(5 059)	(3 492)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 239 121	4 077 051
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 009 178	1 004 536
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 512 072	5 081 048
CHARGES SOCIALES	1 748 418	1 629 939
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 693 405	1 448 792
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 118	10 539
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	114 638	
AUTRES CHARGES	17 133	12 792
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 888 788	2 411 657
PRODUITS FINANCIERS	36 827	90 271
PARTICIPATIONS	33 726	69 289
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 231	1 956
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	869	1 204
REPRISES SUR PROVISIONS		17 822
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		(1)
CHARGES FINANCIERES	151 588	111 683
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	151 588	111 683
RESULTAT FINANCIER	(114 760)	(21 411)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 774 027	2 390 245


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS	182 027 8 293 173 734	163 613 52 046 19 501 92 066
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	24 137 1 575 22 562	96 310 92 719 3 591
RESULTAT EXCEPTIONNEL	157 890	67 302
PARTICIPATION DES SALAIRES	534 012	525 580
IMPOTS SUR LES BENEFICES	331 301	992 653
<i>Total des produits</i> <i>Total des charges</i>	65 467 849 64 401 244	63 527 557 62 588 242
BENEFICE NET COMPTABLE	1 066 604	939 314
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	33 726 9 569	69 290 10 967

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société SABLE DISTRIBUTION a continué ses travaux de rénovation. Ceux-ci se sont terminés pour un montant d'environ 3 875 K€. Ces travaux ont été financés par des emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; ne fait pas l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 107 282 actions.

Fonds commercial

* Fonds commercial centre auto BARBIN	Acquisition en 1 996	117 461
* Fonds commercial SDMS	Acquisition en 1 992	156 255
		<u>273 716</u>

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	504 496	730		505 226
Immobilisations corporelles	30 518 660	4 293 679		34 812 339
Immobilisations financières - titres	9 243 800	178 982	22 562	9 400 220
Immobilisations financières - créances	2 575 356	46 031	318 668	2 302 719
	<u>42 842 312</u>	<u>4 519 422</u>	<u>341 231</u>	<u>47 020 504</u>

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	230 591	195		230 785
Immobilisations corporelles	19 386 810	1 693 210		21 080 020
	19 617 401	1 693 405 (*)		21 310 806
(*) Dont dotation : . linéaire		1 481 001		
. dégressive		212 404		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)		114 639		114 639
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	11 014	2 119		13 133
	11 014	116 757 (*)	(*)	127 772
(*) Dont : . exploitation		116 757		
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : -

(1) Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 115 k€.

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 302 719	2 134 270	168 449
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 523 013	1 523 013	
Créances diverses	1 348 428	1 348 428	
Charges constatées d'avance	205 318	205 318	
	5 379 479	5 211 029	168 449

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 015 070	3 015 070		
Emprunts bancaires (1)	9 902 740	1 258 803	4 783 161	3 860 776
Emprunts & dettes financières divers (2)	184 701	134 878		49 823
Avances, acompte reçus sur commandes	213	213		
Dettes d'exploitation	7 231 271	7 231 271		
Dettes diverses	571 330	571 330		
Produits constatés d'avance	40 360	40 360		
	20 945 685	12 251 925	4 783 161	3 910 599

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	5 225
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	4 563 881
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 417 369
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	134 878

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	52 256
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	95 936

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	50 231 965
- Drive	2 911 622
- Station-service	11 161 088
	64 304 675

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	27
- Employés	208
	242

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 253 630 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 309 104 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	575	
Amendes administrative	1 000	
Cession immobilisations financières	22 562	173 734
Remboursement TICFE		7938
Autres produits exceptionnels		355
	24 137	182 028

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	206 891
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	127 121
- Supplément d'intéressement	200 000
	<u>534 012</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SABLE EXPANSION.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	525 553
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-194 252</u>
	331 301

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	246 650
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	239 245

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	9 902 740
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Engagements financiers

* Un engagement de ne pas céder l'autorisation d'exploitation commerciale délivrée par la Commission départementale d'équipement commercial, sans accord préalable de la banque a été consenti.

* Caution solidaire d'un montant de 1 916 235 € pour des sociétés de même enseigne.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37.72 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

350 000 €

Entreprises liées	S.C.I. TESSIER	S.N.C. MONNET	E.U.R.L. LA TUILERIE	S.A.S. SABLE EXPANSION
Participations	5 899 932	1 600	339 645	-
Créances rattachées à des participations	773 087	1 271 669	68 549	-
Prêts	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	82 912
Produits de participation	-	-	-	-
Créances diverses	-	-	-	761 941
Autres produits financiers	12 256	20 396	1 074	-
Charges financières	-	-	-	9 569

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. TESSIER 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 327 880 888	S.N.C. MONNET 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 395 209 653	E.U.R.L. LA TUILERIE 72 300 SOLESMES
Capital	7 622	1 600	114 337
Capitaux propres autres que le capital	54 956	1 450 080	- 194 370
Quote-part du capital détenu	99.99%	100.00%	100.00%
Valeur brute des titres détenus	5 899 932	1 600	339 645
Valeur nette des titres détenus	5 899 932	1 600	339 645
Prêts et avances consentis	773 087	1 271 669	68 549
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	100 273	265 011	108 480
Résultat du dernier exercice clos	23 118	181 051	-269 508
Dividendes encaissés	-	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SABLE EXPANSION

La Tuilerie – Route du Mans

72 300 SOLESMES

R.C.S. : LE MANS 399 344 522

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SABLE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 euros
Siège social : Route du Mans - 72300 SOLESMES
577 250 533 RCS LE MANS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AOUT 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 066 604,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 066 604,35 euros
Auquel-s'ajoute une somme de.....	1 508 163,65 euros
Prélevée sur le compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 4 732 342,55 euros	
Les sommes distribuables s'élèvent ainsi à	2 574 768,00 euros
A titre de dividendes	2 574 768,00 euros
Soit 24 euros par action	

Ce dividende sera mis en paiement au siège social, à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 96 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 28 février 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 574 672 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

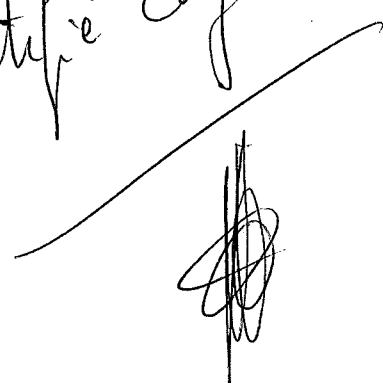
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
28/02/2015	1 802 337,60 €	107 282	50,40 €	1 802 287,20 €
29/02/2016	1 072 820,00 €	107 282	30,00 €	1 072 790,00 €
28/02/2017	1 394 666,00 €	107 282	39,00 €	1 394 627,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 août 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Mr Jean-René TESSIER

Certifié conforme





5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 32

SABLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 €uros
Siège social : La Tuilerie – Route du Mans
72300 SOLESMES

RCS LE MANS 577 250 533

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 28 février 2018

SABLE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 €uros
Siège social : La Tuilerie – Route du Mans
72300 SOLESMES

RCS LE MANS 577 250 533

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SABLE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SABLE DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de l'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société SABLE DISTRIBUTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

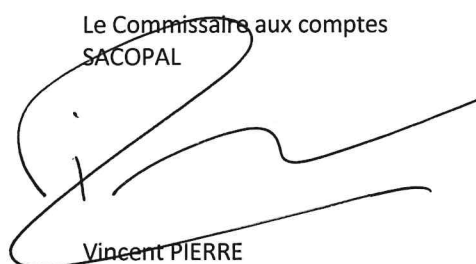
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 14 août 2018

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	47 020 504	21 310 805	25 709 698	23 224 911
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	505 225	230 785	274 440	273 904
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	231 508	230 785	722	187
FONDS COMMERCIAL (1)	273 717		273 717	273 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 812 339	21 080 020	13 732 319	11 131 850
TERRAINS	2 245 334	152 594	2 092 740	1 847 209
CONSTRUCTIONS	21 370 149	12 356 878	9 013 271	7 127 381
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 796 557	5 136 466	1 660 091	1 304 509
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 835 934	3 434 081	401 853	290 669
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				538 380
AVANCES ET ACOMPTES	564 362		564 362	23 700
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	11 702 939		11 702 939	11 819 156
PARTICIPATIONS	6 241 176		6 241 176	6 241 176
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	2 113 305		2 113 305	2 379 579
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 159 042		3 159 042	3 002 623
PRETS	20 964		20 964	33 161
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	168 449		168 449	162 615
ACTIF CIRCULANT	9 507 781	13 133	9 494 648	8 844 301
STOCKS ET EN-COURS	6 265 981		6 265 981	6 214 408
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	33 530		33 530	28 471
MARCHANDISES	6 232 450		6 232 450	6 185 936
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				10 324
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 523 012	13 133	1 509 879	1 480 407
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	366 329	1 984	364 344	298 020
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 156 683	11 148	1 145 535	1 182 386
CREANCES DIVERSES (3)	1 348 428		1 348 428	738 644
DISPONIBILITES	165 039		165 039	189 776
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	205 317		205 317	210 740
TOTAL GENERAL	56 528 285	21 323 938	35 204 346	32 069 213
(1) Dont droit au bail			2 134 270	2 398 333
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	14 144 023	14 472 084
CAPITAL	1 100 000	1 100 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	5 626 912	5 626 912
RESERVES	6 350 506	6 805 857
RESERVE LEGALE	110 000	110 000
AUTRES RESERVES	6 240 506	6 695 857
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 066 604	939 314
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>14 144 023</i>	<i>14 472 084</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	114 638	
PROVISIONS POUR RISQUES	114 638	
DETTES (1)	20 945 684	17 597 129
DETTES FINANCIERES (2)	13 102 510	8 950 732
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 917 810	8 444 760
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	184 700	505 972
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	212	
DETTES D'EXPLOITATION	7 231 270	7 519 321
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 223 318	4 579 144
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 885 139	2 810 715
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	122 812	129 462
DETTES DIVERSES	571 330	1 084 039
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	537 064	1 050 020
AUTRES DETTES DIVERSES	34 266	34 018
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	40 360	43 035
TOTAL GENERAL	35 204 346	32 069 213
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	8 693 760 12 251 924	5 818 972 11 778 157
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 009 514	1 685 059



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	65 248 994	63 273 672
VENTES DE MARCHANDISES	63 348 836	61 456 513
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	59 298	72 253
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	896 540	847 370
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>64 304 675</i>	<i>62 376 137</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 543	
REPRISES SUR PROVISIONS		53 031
TRANSFERTS DE CHARGES	268 957	181 806
AUTRES PRODUITS	661 816	662 696
CHARGES D'EXPLOITATION	63 360 206	60 862 015
ACHATS DE MARCHANDISES	48 893 783	48 175 162
VARIATION DES STOCKS	(46 514)	(719 420)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	181 908	145 064
VARIATION DES STOCKS	(5 059)	(3 492)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 239 121	4 077 051
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 009 178	1 004 536
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 512 072	5 081 048
CHARGES SOCIALES	1 748 418	1 629 939
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 693 405	1 448 792
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 118	10 539
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	114 638	
AUTRES CHARGES	17 133	12 792
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 888 788	2 411 657
PRODUITS FINANCIERS	36 827	90 271
PARTICIPATIONS	33 726	69 289
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 231	1 956
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	869	1 204
REPRISES SUR PROVISIONS		17 822
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		(1)
CHARGES FINANCIERES	151 588	111 683
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	151 588	111 683
RESULTAT FINANCIER	(114 760)	(21 411)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 774 027	2 390 245



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	182 027	163 613
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 293	52 046
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	173 734	19 501
REPRISES SUR PROVISIONS		92 066
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 137	96 310
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 575	92 719
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	22 562	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 591
RESULTAT EXCEPTIONNEL	157 890	67 302
PARTICIPATION DES SALARIES	534 012	525 580
IMPOTS SUR LES BENEFICES	331 301	992 653
<i>Total des produits</i>	<i>65 467 849</i>	<i>63 527 557</i>
<i>Total des charges</i>	<i>64 401 244</i>	<i>62 588 242</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 066 604	939 314
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	33 726	69 290
Charges financières concernant les entreprises liées	9 569	10 967

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société SABLE DISTRIBUTION a continué ses travaux de rénovation. Ceux-ci se sont terminés pour un montant d'environ 3 875 K€. Ces travaux ont été financés par des emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; ne fait pas l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 107 282 actions.

Fonds commercial

* Fonds commercial centre auto BARBIN	Acquisition en 1 996	117 461
* Fonds commercial SDMS	Acquisition en 1 992	156 255
		<u>273 716</u>

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	504 496	730		505 226
Immobilisations corporelles	30 518 660	4 293 679		34 812 339
Immobilisations financières - titres	9 243 800	178 982	22 562	9 400 220
Immobilisations financières - créances	2 575 356	46 031	318 668	2 302 719
	<u>42 842 312</u>	<u>4 519 422</u>	<u>341 231</u>	<u>47 020 504</u>

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	230 591	195		230 785
Immobilisations corporelles	19 386 810	1 693 210		21 080 020
	19 617 401	1 693 405 (*)		21 310 806
(*) Dont dotation : . linéaire		1 481 001		
. dégressive		212 404		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)		114 639		114 639
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	11 014	2 119		13 133
	11 014	116 757 (*)	(*)	127 772
(*) Dont : . exploitation		116 757		
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : -

(1) Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministère de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux, à hauteur de 115 k€.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 302 719	2 134 270	168 449
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 523 013	1 523 013	
Créances diverses	1 348 428	1 348 428	
Charges constatées d'avance	205 318	205 318	
	5 379 479	5 211 029	168 449

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 015 070	3 015 070		
Emprunts bancaires (1)	9 902 740	1 258 803	4 783 161	3 860 776
Emprunts & dettes financières divers (2)	184 701	134 878		49 823
Avances, acompte reçus sur commandes	213	213		
Dettes d'exploitation	7 231 271	7 231 271		
Dettes diverses	571 330	571 330		
Produits constatés d'avance	40 360	40 360		
	20 945 685	12 251 925	4 783 161	3 910 599

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 5 225

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 4 563 881

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 417 369

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 134 878

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	52 256
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	95 936

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	50 231 965
- Drive	2 911 622
- Station-service	11 161 088
	64 304 675

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	27
- Employés	208
	242

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 253 630 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 309 104 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	575	
Amendes administrative	1 000	
Cession immobilisations financières	22 562	173 734
Remboursement TICFE		7938
Autres produits exceptionnels		355
	24 137	182 028

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	206 891
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	127 121
- Supplément d'intéressement	200 000
	534 012

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SABLE EXPANSION.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	525 553
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-194 252
	331 301

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	246 650
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	239 245

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	9 902 740
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Engagements financiers

* Un engagement de ne pas céder l'autorisation d'exploitation commerciale délivrée par la Commission départementale d'équipement commercial, sans accord préalable de la banque a été consenti.

* Caution solidaire d'un montant de 1 916 235 € pour des sociétés de même enseigne.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37.72 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

350 000 €

Entreprises liées	S.C.I. TESSIER	S.N.C. MONNET	E.U.R.L. LA TUILERIE	S.A.S. SABLE EXPANSION
Participations	5 899 932	1 600	339 645	-
Créances rattachées à des participations	773 087	1 271 669	68 549	-
Prêts	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	82 912
Produits de participation	-	-	-	-
Créances diverses	-	-	-	761 941
Autres produits financiers	12 256	20 396	1 074	-
Charges financières	-	-	-	9 569

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. TESSIER 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 327 660 688	S.N.C. MONNET 72 300 SABLE SUR SARTHE R.C.S. LE MANS 395 209 653	E.U.R.L. LA TUILERIE 72 300 SOLESMES
Capital	7 622	1 600	114 337
Capitaux propres autres que le capital	54 956	1 450 080	- 194 370
Quote-part du capital détenu	99.99%	100.00%	100.00%
Valeur brute des titres détenus	5 899 932	1 600	339 645
Valeur nette des titres détenus	5 899 932	1 600	339 645
Prêts et avances consentis	773 087	1 271 669	68 549
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	100 273	265 011	108 480
Résultat du dernier exercice clos	23 118	181 051	-269 508
Dividendes encaissés	-	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SABLE EXPANSION

La Tuilerie – Route du Mans

72 300 SOLESMES

R.C.S. : LE MANS 399 344 522

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.